

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Laboratoire habilité par le Ministère chargé de la santé en application de l'article R*. 1321-52 du code de la santé publique

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE (ACS)

Certificate of sanitary conformity

Attestation délivrée conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 9 octobre 2012 relatif aux conditions de mise sur le marché et d'emploi des réacteurs équipés de lampes à rayonnements ultra-violetés utilisés pour le traitement d'eau destinée à la consommation humaine, pris en application de l'article R. 1321-50 du code de la santé publique

Coordonnées du responsable de la mise sur le marché :

Contact details of the ACS owner :

**UVGERMI
ZAC de la Nau
19240 SAINT VIANCE**

Référence du réacteur UV testé / Reference of the tested UV reactor :

GERMI AD200 - ACS

Nature / nombre / référence de(s) lampe(s) UV mises en œuvre /

Nature / number / UV light(s) reference :

1 lampe à vapeur de mercure BP LP200WLG

Référence de(s) gaine(s) de coupure mise(s) en œuvre / Quartz sleeve(s) reference :

15000753

Référence du (des) radiomètre(s) mis en œuvre / Radiometer(s) reference :

D-SICONORM-LP 160°

Lieu de fabrication du réacteur UV / Manufacturing site of UV reactor :

UVGerMI ZAC de la Nau 19240 Saint Viance

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité / File reference : 24 UV LY 003

Date de réalisation des essais de migration, le cas échéant / Tests date if any : /

Commentaires / Comments :

Le réacteur UV est assemblé à l'aide de composants conformes à la réglementation. Aucun essai de migration n'est nécessaire pour l'obtention de cette ACS. Les produits de nettoyage préconisés sont conformes à la réglementation.

Commentaires / Comments : Renouvellement / Renewal 18 UV LY 015.

Cette ACS comporte 2 pages. / This ACS has 2 pages.

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Laboratoire habilité par le Ministère chargé de la santé en application de l'article R*. 1321-52 du code de la santé publique

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE (ACS)

Certificate of sanitary conformity

Référence du réacteur UV testé / Reference of the tested UV reactor :

GERMI AD200 - ACS

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité / File reference : 24 UV LY 003

Plages d'utilisation validées pour le fonctionnement du réacteur UV (transmittance/irradiance min/débit max)
validated use range of the UV reactor (transmission/min irradiance/max flowrate) :

Valeurs caractéristiques pour 400 J/m ²	
Débit Maximal (m ³ /h)	Transmittance à 254 nm sur 10 mm (%)
5,09	85,0
8,01	90,0
14,78	95,0
20,37	98,0

Commentaires / Comments : Renouvellement / Renewal 18 UV LY 015.
Cette ACS comporte 2 pages. / This ACS has 2 pages.

Attestation délivrée par / Certificate issued by :

Christelle AUTUGELLE
Responsable Laboratoire Matériaux

Signature :

Date de délivrance de l'ACS / Date of issue : 22 Mars 2024

Date d'expiration de l'ACS / Expiry date : 22 Mars 2029

Commentaires / Comments : Cette ACS reste valable 5 ans sous réserve que les essais de biodosimétrie restent valables / This ACS remains valid for 5 years provided the biodosimetry tests are valid.